



PROCÈS VERBAL AG de l'ANNEE 2022

31 mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

TITRE 1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS	2
1.1 Accueil des adhérents au gymnase Martinel à 18h45	2
1.2 Vérification du Quorum et ouverture de la séance	2
1.3 Adoption du PV de l'AG 2021 (09 juillet 2022)	2
1.4 Rapport moral du Président	2
1.5 Présentation du rapport d'activité	2
Titre 2 BILAN COMPTABILITÉ 2022	3
2.1 Compte de résultat 2022	3
2.2 Budget prévisionnel 2023	3
Titre 3 Rappel des Votes	3
3.1 Adoption du PV de l'AG 2021 en date du 09 juillet 2022	3
3.2 Approbation du rapport moral du Président	3
3.3 Approbation du rapport d'activité	3
3.4 Approbation du budget compte de résultat et bilan 2022	3
3.5 Approbation du budget prévisionnel 2023	4
3.6 Approbation des tarifs saison 2023-2024	4
Titre 4 LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION	4
4.1 Election au conseil d'administration	4
4.2 Commission communication	4
TITRE 5 QUESTIONS DIVERSES	4
5.1 Questions diverses	4

TITRE 1 | ACCUEIL DES¹ PARTICIPANTS

1.1 Accueil des adhérents au gymnase Martinel à 18h45

Sont présents : voir liste en pièce jointe annexe 1

Nombre d'adhérents présent = 17 / 75

Nombre de pouvoir : 17 pouvoirs

Quorum : 19 Présence + pouvoirs = 34

Sont excusés : M.DUFOUR, Mme FEUILLET, Mme GALAUP, Mme BELLECOURT, M. CHAUDHARY, Mme DUPONT, Mme LEVE, Mme SENEZE Emmanuelle, M. SAINTHERAND (3 enfants), Mme PLANTADE, M. TONNELIER, M. FAUSSEMAGNE, Melle ORGAER.

Arrivées décalées : AMIGO : 19h15; SARGSYAN : 19h40; NATAF : 20h00

1.2 Vérification du Quorum et ouverture de la séance

l'assemblée générale du 31 mai 2023 a obtenu le quorum soit :

29 à 19h00 , 32 à 19h15 , 33 à 19h40 et 34 à 20h00

Le président ouvre la séance à 19h05.

1.3 Adoption du PV de l'AG 2021 (09 juillet 2022)

Vote sur l'adoption du PV de l'AG 2022 de l'année 2021 :

Contre : 0 Abstention : 4 (dont 2 pouvoirs)

Le procès-verbal 2022 de l'année 2021 est adopté à la majorité.

1.4 Rapport moral du Président

Vote sur le rapport moral :

Contre : 0 Abstention : 0 Le rapport moral est validé à l'unanimité.

1.5 Présentation du rapport d'activité

Le directeur (bénévole) présente le rapport d'activité à l'assemblée.

Arrivé à 19h30 de l'élu aux sports de la ville de Fontainebleau José TENDRA

Des questions et échanges ont lieu notamment sur les créneaux du jeudi et la demande d'autres créneaux.

L'élu aux sports explique les raisons et des échanges ont lieu ou chacun à l'occasion de s'exprimer.

Le directeur rappelle que le travail administratif permet de libérer du temps aux bénévoles afin qu'ils se consacrent aux activités de l'association mais que suite à sa démission de mai dernier, le temps lui manque.

Point à retenir suite à la reprise de mars 2022 suite au covid n'a réellement eu lieu qu'en septembre 2022.

Titre 2 | BILAN COMPTABILITÉ 2022

2.1 Compte de résultat 2022

Il est présenté en camembert le compte de résultat 2022 et une explication détaillée en est faite. L'affichage en vidéo projecteur de la compta détaillé. Il est indiqué que sur demande l'ensemble des pièces peut-être fourni.

Une explication est faite concernant le remboursement de l'URSSAF suite à une erreur lors des déclarations. Les mois de septembre à décembre 2021 n'ont pu être récupérés.

Les produits sont de 18 522,03 € et les charges de 7 925,82€

Les produits financiers de placement ont été intégrés sur les comptes de 2023.

Le compte de résultat de 2022 est donc de **10 596,21 €**

Vote sur l'affectation des résultats 2022 (proposition compte bloqué emploi) :

Contre : 0 Abstention : 0 L'affectation des résultats sur le compte bloqué emploi (livret A) est validé à l'unanimité.

2.2 Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 est présenté avec une information sur la reprise de l'embauche du directeur comme évoqué et validé par l'AG 2022 de l'année 2021.

Le prévisionnel proposé est sur un retour à la normal avec une augmentation des inscriptions notamment vers les très jeunes et les étudiants.

Les produits sont de 18 522,03 € et les charges de 7 925,82 €

Les produits financiers de placement sont de 815,75 €

Les charges financières sont de 815,75 €

Report du résultat excédentaire de 2021 de 7 172,21 €

Aucune reprise du compte de placement n'a été effectuée pour équilibrer les recettes et dépenses.

Compte de résultat du budget prévisionnel de 2023 = 00,00 €

Titre 3 | Rappel des Votes

3.1 Adoption du PV de l'AG 2021 en date du 09 juillet 2022

Vote sur l'approbation du PV AG 2021

Contre : 0 Abstention : 0 Le PV de l'AG 2021 du 09 juillet 2022 est approuvé à la majorité (4 abstentions dont 2 pouvoirs).

3.2 Approbation du rapport moral du Président

Vote sur le rapport d'activité 2022

Contre : 0 Abstention : 0 Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

3.3 Approbation du rapport d'activité

Vote sur le rapport d'activité 2022

Contre : 0 Abstention : 0 Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3.4 Approbation du budget compte de résultat et bilan 2022

Vote sur le budget 2022 avec le compte de résultat et le bilan:

Contre : 0 Abstention : 0 Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité.

3.5 Approbation du budget prévisionnel 2023

Vote sur le budget prévisionnel 2023

Contre : 0 Abstention : 0 Le budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité avec l'affectation du résultat de 2022 au compte emploi bloqué (livret A).

3.6 Approbation des tarifs saison 2023-2024

Il est proposé de maintenir les tarifs de cotisation pour la saison à venir.

Type	Jeunes	Adultes	Etudiants
Droits d'entrée	15,00 €	15,00 €	12,00 €
1 séance	15,00 €	15,00 €	12,00 €
2 mois	80,00 €	65,00 €	60,00 €
4 mois	110,00 €	95,00 €	85,00 €
6 mois	114,00 €	125,00 €	110,00 €
Saison 2023-2024	215,00 €	200,00 €	180,00 €

Vote sur les cotisations pour la saison 2023-2024

Contre : 0 Abstention : 0 Les cotisations 2023-2024 sont approuvées à l'unanimité.

Titre 4 | LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

4.1 Election au conseil d'administration

Un appel à candidature est proposé à l'assemblée pour intégrer le CA.

Des jeunes de 12 ans demandent des précisions quant à l'âge des votes et à l'intégration au comité d'administration. Les réponses sont fournies notamment l'article 5 de nos statuts qui pourra être modifié lors d'une AG extraordinaire comme défini à l'article 12 des statuts..

Des membres présents sont prêts à aider mais bénévolement sans être candidat au CA.

4.2 Commission communication

Areg SARGSYAN reste en tant que community manager.

TITRE 5 | QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions diverses

Aucun membre de l'association n'a de question.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est clôturée à 20h23.

Le Président de Volenbleau Badminton
Paresh MURTHY

Le Trésorier de Volenbleau Badminton
Philippe AMIGO